

CHAM INFO

Le magazine d'information du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise

Découvrez L'IFSI - IFAS

Institut de Formation en Soins Infirmiers
Institut de Formation Aide-Soignante

CHIFFRES CLÉS
DU CHAM

ZOOM SUR LA
QUALITÉ N°6

RECETTES DU SERVICE
DIÉTÉTIQUE

PRÉSENTATION DE
L'ACTIVITÉ PRAP-2S

ISSN 2274-827X



9 772274 827003 >

SOMMAIRE

03 Édito



04 L'IFSI et l'IFAS du CHAM



08 Présentation de l'activité PRAP-2S



10 Actualités du CHAM

22 Zoom sur la qualité n°6



26 Quelle prise en soin pour les résidents atteints de maladies psychiatriques vieillissantes ?

28 Recettes du service diététique

30 Chiffres clés 2016 du CHAM



32 Jeux

Édito

Mesdames, Messieurs, Docteurs,

L'année 2017, déjà bien avancée sera primordiale pour notre CHAM :

1. La réorganisation des pôles pour plus d'efficacité sera déclinée sur le 2ème semestre. Il s'agit d'obtenir plus de cohérence mais également des économies tout en répondant à la demande de soins de la population. Les pôles auront plus d'autonomie mais dans un cadre institutionnel plus marqué et avec des contrats de pôle plus intéressants.
2. La mise en œuvre concrète du GHT avec ses différents projets (projet médical partagé, projet de soins, projet informatique, projet achat...) va petit à petit rapprocher notre CHAM des autres établissements du Loiret. Une logique commune avec une prise en charge plus intégrée du malade s'avère plus positive.
3. Nos grands projets architecturaux (Urgences et Bloc Opératoire) seront traduits en besoins en termes techniques cette année. Nous espérons avoir une validation de l'ARS fin 2018. Entre temps, nous devons finaliser la constitution des dossiers par un architecte et prouver nos efforts sur nos résultats financiers.

Merci à tous pour votre travail quotidien.

Bonnes vacances.

Didier Poillerat
Directeur



CHAM INFO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Didier POILLERAT

RÉDACTEUR EN CHEF
Nadia CRITON

COMMUNICATION
Cédric DE RYCKE

CONCEPTION / PAO
Cédric DE RYCKE

CRÉDITS PHOTOS

Benjamin Dubuis, Cédric De Rycke, Établissements pour Personnes Âgées du CHAM, Xavier Taquillain, Fotolia (alco81, Aurielaki, AMATHIEU, foodinated, gam16, ivook, Jaroslav Machacek, katerina_dav, Leh, lenkaprusova, Pavel Mastepanov, pict rider, slast20, Web Buttons Inc, zoryanchik, ニゴ), 123RF/Adrian Niederhaeuser

ADRESSE

Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise
658 rue des Bourgoins
45200 AMILLY

Tél : 02 38 95 91 11
Fax : 02 38 95 90 22

CONTACT PRESSE / COMMUNICATION
Cédric DE RYCKE

Tél : 02 38 95 94 00
cderycke@ch-montargis.fr

www.ch-montargis.fr

L'IFSI ET L'IFAS DU CHAM



IFSI

Institut de Formation en Soins Infirmiers

60 étudiants en 1ère année de soins infirmiers

3 années d'études après le bac



IFAS

Institut de Formation Aide-Soignante

40 élèves en formation aide-soignante

1 année d'études cursus intégral ou partiel



IFSI - IFAS

Rue du château - 45120 Châlette-sur-Loing

Tél 02 38 95 95 95 - Fax 02 38 95 95 80
ifsi@ch-montargis.fr

DÉFINITIONS

► IFSI - IFAS

L'IFSI-IFAS (Institut de Formation en Soins Infirmiers - Institut de Formation Aide-Soignante) de Châlette-sur-Loing dépend du ministère de la Santé. Sa gestion est déléguée au CHAM (Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise), au Conseil Régional Centre-Val de Loire et à l'ARS (Agence Régionale de Santé) Centre Val-de-Loire. Il est financé par la Région.

L'établissement comprend 3 promotions en soins infirmiers, pour un total de 180 étudiants (60 étudiants en 1ère année, 60 étudiants en 2ème et 60 étudiants en 3ème année), et d'une promotion aide-soignante de 40 élèves.

► INFIRMIER

L'infirmier réalise des soins destinés à maintenir ou restaurer la santé de la personne malade. Il surveille l'état de santé des patients et coordonne les soins pendant leur hospitalisation et lors de leur sortie. Il agit, soit à son initiative, soit selon les prescriptions du médecin : entretiens avec le patient et sa famille, éducation thérapeutique, préparation et distribution de médicaments, soins de nature technique (pansements, prélèvements, prise de tension, injections...).

Pour accéder à la profession d'infirmier, il faut obtenir le diplôme d'État d'infirmier. Il se prépare en 3 ans dans un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) accessible par concours aux titulaires du baccalauréat et par examen d'admission pour les AS (Aide-Soignant) et AP (Auxiliaire de Puériculture). La formation est désormais reconnue au grade de licence, dans le cursus Licence Master Doctorat (LMD). Ainsi, depuis 2012, les étudiants en soins infirmiers sont diplômés d'État au grade de licence universitaire. Cette reconnaissance universitaire donne la possibilité aux infirmiers de poursuivre leur cursus vers un master puis éventuellement un doctorat.



Le personnel de l'IFSI-IFAS, presque au complet

Plusieurs spécialisations permettent à l'infirmier d'évoluer dans sa profession et de découvrir d'autres missions, notamment au sein des hôpitaux : infirmier-anesthésiste, infirmier de bloc opératoire, puéricultrice... Après quelques années de pratique et une formation de cadre de santé, il peut évoluer vers des fonctions d'encadrement de service ou de formateur en institut de formation.

L'infirmier peut également exercer dans le secteur libéral. Enfin, un infirmier peut être salarié dans des centres de santé, des entreprises, des écoles ou des associations humanitaires...

[Source : <http://social-sante.gouv.fr>]

► AIDE-SOIGNANT

Intégré à une équipe de soins, l'aide-soignant assiste l'infirmier dans les activités quotidiennes de soins. Il contribue au bien-être des malades, en les accompagnant dans tous les gestes de la vie quotidienne et en aidant au maintien de leur autonomie.

Le diplôme d'État d'aide-soignant se prépare en 10 mois. La formation est ouverte aux personnes de 17 ans au moins, sans condition de diplôme. Le diplôme d'État d'aide-soignant peut également être obtenu par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Le candidat doit alors justifier des compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariée ou bénévole, en rapport direct avec le contenu du diplôme.

Après trois années d'exercice, il peut également se présenter aux épreuves de sélection pour l'entrée dans un Institut de Formation en Soins Infirmiers.

L'aide-soignant a la possibilité de changer de fonction et de travailler auprès des enfants en passant le diplôme d'auxiliaire de puériculture, chargé de l'hygiène, du confort et de l'alimentation des enfants. Il peut exercer une fonction d'assistant de soins en gérontologie après avoir suivi une formation continue obligatoire. Des passerelles sont également possibles vers le métier d'aide médico-psychologique.

[Source : <http://social-sante.gouv.fr>]

AU SEIN DE L'INSTITUT

► PERSONNEL

Directrice :

- Isabelle AUGER

Responsable pédagogique :

- Emmanuelle LANGUET

Cadres de santé Formateurs :

- Emmanuelle BREGENT
- Aude PICHARD
- Isabelle DIENG-GENTILINI
- Corinne JAMET
- Virginie JOUBAUD
- David LORDONNOIS
- Audrey MARTIN
- Sandrine NAVARRO
- Richard POLVERONI
- Catherine RENARD

Équipe administrative :

- Chantal CHAUVEAU DE CASTRO
- Nathalie HURTER
- Mélanie MELITO

Référent TIC :

- Leny LALLEE

Documentaliste :

- Joris CARRE

Agents des services hospitaliers :

- Zahidé DEMIREL
- Solange THEODORE

Self :

- Céline TEBOULBI

► CONCOURS 2017

En 2017, ce sont 224 candidats qui se sont présentés au concours infirmier pour 60 places, et 138 candidats au concours aide-soignant pour 40 places.

► RÉSULTATS AU DIPLÔME D'ÉTAT 2016

L'IFSI-IFAS du CHAM affiche des taux de réussite élevés, démontrant la qualité de son enseignement et l'implication quotidienne de l'équipe pédagogique.

En 2016, 55 étudiants se sont présentés au jury final du diplôme d'État. Tous ont reçu leur Diplôme d'État infirmier.

En 2016, 44 élèves aides-soignants se sont présentés au jury final du diplôme d'État. 42 ont été admis au diplôme d'État Aide-Soignant.

► TRAVAUX AU SEIN DE L'INSTITUT

Afin de moderniser les locaux, depuis 3 ans, des travaux de rénovation ont été réalisés à l'IFSI-IFAS, en concertation avec la DALT (Direction des Achats, de la Logistique et des Travaux) et les services financiers du CHAM. Ces travaux comprennent : salle de cours, couloirs, salle pédagogique, bureaux, salle de pause des étudiants, salle de réunion, réfection des bungalows, toitures... Ils ont été financés principalement par la Région Centre-Val de Loire.



EN PARTENARIAT AVEC LE CHAM

► FORMATION DES TUTEURS ET FORMATION ENCADREMENT DES AIDES-SOIGNANTS

La formation du tutorat infirmier est mise en place depuis 2010. Depuis cette date, ce sont 204 infirmiers du CHAM qui ont été formés au tutorat.

La formation à l'encadrement aide-soignant a débuté en 2014. Jusqu'à présent, 86 aides-soignants ont été formés à l'encadrement sur le CHAM.

► RENCONTRES DES TUTEURS ET DES MAÎTRES DE STAGE

Afin de proposer un suivi pédagogique optimal, deux temps de rencontre ont été organisés à l'IFSI en 2016 et 2017 pour aborder la formation en alternance : partenariat, outils d'évaluation, modalités de suivi de stage, livret d'accueil des unités de soins, responsabilité...

Ce dispositif d'accompagnement s'inscrit dans le choix de l'Institut. En effet, l'équipe privilégie particulièrement le suivi pédagogique des étudiants tant à l'IFSI qu'en stage. Des suivis individuels et collectifs sont encouragés et sollicités. Il existe une réelle volonté de renforcer cette coopération, en développant notamment la formation tuteur et



Rencontre avec la formatrice de l'IFAS sur le lieu du stage

en proposant un accompagnement collectif via les exploitations et analyses de pratiques en co-animation avec le tuteur.

► PARTICIPATION DES FORMATEURS AU SEIN DU CHAM

Dans un contexte en perpétuel mouvement, il est important de proposer aux élèves un enseignement à jour, adapté aux nouvelles procédures, organisations etc. C'est pour cette raison que des formateurs de l'IFSI-IFAS participent aux réunions du SPRI (Service de Prévention des Risques Infectieux) et à la CSIRMT (Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques) du CHAM.

AU NIVEAU RÉGIONAL

► COLLOQUE ET COMMUNICATION PÉDAGOGIQUE

L'IFSI-IFAS du CHAM participait, les 26, 27 et 28 mai 2016, au colloque international « Éthique de l'Accompagnement et Agir coopératif », organisé par l'équipe de recherche « Éducation, Éthique, Santé » de l'Université de Tours, pour présenter sa méthode d'accompagnement pédagogique individualisée.

L'intervention se calait avec le contexte de la réforme 2009, qui a mis en évidence de nouveaux enjeux de coopération entre l'Institut et les terrains de stage.

L'alternance de formation permet l'intégration des connaissances. Accompagné par un professionnel chargé de la fonction tutorale et d'un formateur, l'étudiant développe la pratique réflexive nécessaire au développement de la compétence infirmière par un retour sur sa pratique. Ces éléments sont intégrés dans le portfolio de l'étudiant. Cela induit de développer la coopération entre l'Institut et les terrains de stage, qui existait pour autant déjà mais qui était à repenser différemment.

Site Internet du colloque :

accompagnement2016.wordpress.com

Document accompagnement pédagogique individualisé :

www.ch-montargis.fr/ifsi-api.pdf

► GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE ET COORDINATION DES INSTITUTS DE FORMATION

La coordination concerne l'IFPM (Institut de Formations ParaMédicales) d'Orléans et l'IFSI-IFAS du CHAM, dans le cadre du GHT du Loiret. Sa mise en œuvre est prévue pour 2018.

Les projets pédagogiques partagés sont en cours d'écriture.

Les équipes pédagogiques se rencontrent et construisent les quatre axes de mutualisation qu'elles ont retenus :

- La simulation en santé.
- Le suivi pédagogique.
- Le suivi de stage.
- Le travail d'initiation à la recherche.

Un référent TIC (Technologie de l'Information et de la Communication) travaille conjointement sur les deux instituts. ■

Isabelle AUGER

Directrice de l'IFSI - IFAS

PRÉSENTATION DE

Prévention des Risques liés à l'Activité



Pourquoi une telle formation ?

L'objectif est d'apprendre à repérer, à analyser les risques d'une situation de travail. Connaître des pistes d'amélioration (matériels, techniques) et prendre soin de soi-même, du patient, du résident.

À qui est-elle destinée ?

Elle concerne tout le personnel du CHAM, paramédical et médical.

Quelle est sa durée ?

Elle se déroule sur 3 jours consécutifs, avec 50 % de formation théorique et 50 % de formation pratique. Chaque session peut accueillir jusqu'à 14 agents.

Comment se déroule t-elle ?

Après un accueil personnalisé, les notions suivantes sont abordées :

- Quelques définitions et statistiques économiques liées aux accidents du travail
- Le fonctionnement du corps humain et les troubles musculo-squelettiques (TMS)
- L'analyse de situation de travail à partir de photos et de films
- L'activité physique et ses déterminants
- Les aides techniques à la manutention
- Les principes de sécurité et d'économie d'effort à la manutention
- La pratique des techniques de manutention des charges inertes et des personnes

La formation se termine par un échange où les ressentis, les difficultés et les problématiques pourront être exprimés.

Formateurs PRAP-2S

Formateurs	Coordonnées	Pôles de références*
Christelle LECLAND Pilote - Secteur EHPAD	clecland@ch-montargis.fr	EHPAD
Sylvie BAUMGARTNER Pilote - Rééducation	sbaumgartner@ch-montargis.fr	Chirurgie-Femme Enfant
Sandra ALLAMELOU Nuit- MIR	sallame lou@ch-montargis.fr	Médecine
Valérie BAUDEAU La Clairière	vbaudeau@ch-montargis.fr	EHPAD
Marc LEBRAS Cardiologie-USIC	mlebras@ch-montargis.fr	Médecine
Nathalie LEFEVRE Rééducation	nlefevre@ch-montargis.fr	Chirurgie-Femme Enfant
Patricia LE GALLOU Pédiatrie	plegallou@ch-montargis.fr	Chirurgie-Femme Enfant
Myriam LHERBIER Rééducation	mlherbier@ch-montargis.fr	Chirurgie-Femme Enfant
Françoise PAUORTE Rééducation	fpauorte@ch-montargis.fr	Chirurgie Femme Enfant
Corinne PEREZ DIMAP	cperez@ch-montargis.fr	Gestion
Blaise NDOFULA La Clairière	bndofula@ch-montargis.fr	EHPAD
Martine MORANA La Cerisaie- La Clairière	mmorana@ch-montargis.fr	EHPAD
Magali THION Consultations externes	mthion@ch-montargis.fr	Médecine
Alain VITERBO Fil de l'Eau-Les Chemins Fleuris	aviterbo@ch-montargis.fr	EHPAD

* Selon le découpage des pôles au 26 mai 2017

N'hésitez pas à alerter les formateurs pour toute interrogation, en échange ils prendront soin de vous. Être acteur de sa formation, c'est être acteur de sa prévention.

L'ACTIVITÉ PRAP-2S

Physique dans le secteur Sanitaire et Social



Magali Thion & Myriam Lherbier
Le mot de 2 Formatrices PRAP-2S



« Pour l'année 2017, la formation est proposée tous les 2 mois. Elle a lieu au Club Médical -4ème étage- du CHAM.

Elle se déroule sur 3 jours, de 9h à 17h. Il s'agit d'une formation théorique et pratique animée des techniques réelles.

Tout le personnel pluridisciplinaire peut s'inscrire. C'est une formation qui évolue sans cesse, n'hésitez pas à vous réinscrire auprès du cadre de santé de votre service.

Les objectifs de la formation PRAP-2S sont de former des animateurs sur le CHAM, afin qu'ils puissent agir dans leurs services et repérer, observer, participer et évaluer une situation non adaptée et/ou dangereuse d'un poste de travail. Cette formation est nécessaire pour préserver l'autonomie du patient et la santé du soignant. Il faut prendre les mesures de protection collective en priorisant les mesures de protection individuelle. »



Carmine Melito
ASH au SCTP

Formé à la session du 24 au 26 avril

« Pendant la formation j'ai pu voir la bonne manutention du patient, que ce soit de fauteuil à fauteuil, de fauteuil à lit, de lit à lit. Ainsi que la manutention des cartons qui viennent de la pharmacie pour les mettre en hauteur ou tout ce qui est plus bas que nous.

Cette formation apporte plein de choses utiles à savoir : éviter les TMS, éviter de se blesser à cause d'un port de charge lourde dans une position inadaptée etc. Les positions apprises seront aussi très utiles dans la vie personnelle. »



Karine Gastellier
IDE en Salle de Réveil

Formée à la session du 24 au 26 avril

« J'ai été inscrite à ces 3 jours par mon cadre de santé.

Je n'avais pas eu de formation sur la manipulation du patient depuis au moins 20 ans. Les techniques ont bien changé et c'est vrai qu'on ne pense pas toujours à préserver notre dos. La formation est ludique et très agréable, donc les informations se mémorisent très bien et on y apprend pas mal de choses. » ■

ACTUALITÉS DU CHAM

► Opération pièces jaunes 4 janvier au 11 février 2017



Cette année, 24.1 kg de pièces ont été collectés au CHAM (26.4 kg en 2015, 26 kg en 2016).

Depuis 1990, la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, présidée par Bernadette Chirac, organise tous les ans au mois de janvier l'opération Pièces Jaunes pour améliorer la vie des enfants et des adolescents hospitalisés.

Avec votre aide et celle de tous les enfants, la Fondation collecte les petites pièces qui encombrant parfois le porte-monnaie des grandes personnes.

Avec l'opération Pièces Jaunes, la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France a déjà aidé les équipes soignantes et médicales à concrétiser près de 8 000 projets en faveur des enfants et adolescents hospitalisés dans plus de 448 villes, plus de 1 680 services et plus de 650 établissements.

Cette année, le CHAM n'a pas déposé de dossier, mais a déjà bénéficié de financements grâce à l'opération pièces jaunes : équipement et aménagement de la salle de jeux du service de Pédiatrie ; réaménagement de la salle de bains du service de Pédiatrie ; aménagement d'un espace destiné à améliorer l'accueil des adolescents pendant leur hospitalisation au sein de l'Unité d'Hospitalisation Psychothérapeutique ; projet multimédia afin d'améliorer l'hospitalisation des enfants et adolescents à mobilité réduite (achat d'ordinateurs portables utilisés en partenariat avec l'association «L'école à l'Hôpital du Loiret») ; aménagement d'un espace convivial dans le cadre de l'accueil de l'enfant porteur d'un handicap, achat de jeux pour la salle d'attente en pédiatrie.

Merci à tous pour votre aide et votre implication dans cette opération. Rendez-vous l'année prochaine.

► VISITE DE MONSIEUR DOOR ET DE MONSIEUR LEONETTI

1er février 2017



Dans le cadre de sa conférence «10 ans après le vote de la loi relative aux droits des malades et à la fin de vie» au Tivoli de Montargis, Monsieur Jean Leonetti, médecin cardiologue, député des Alpes-Maritimes et maire d'Antibes Juan-les-Pins, ancien président de la Fédération Hospitalière de France et actuellement président de la Fondation des usagers du système de santé, accompagné de Monsieur Jean-Pierre Door, député du Loiret et maire de

Montargis, est passé au CHAM le 1er février pour visiter les services des urgences, de réanimation, de cardiologie et d'oncologie.

À la fin de sa visite, M. Leonetti rencontrait des médecins et des cadres de santé afin d'échanger sur la loi Leonetti et ses évolutions, mais aussi pour répondre aux questions des praticiens sur l'interprétation et l'application de la loi au quotidien.

► LE CARNAVAL DANS LES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES - 28 février 2017



Qui a dit qu'il n'y avait pas d'ambiance dans les établissements pour personnes âgées ? Le 28 février, le personnel des EHPAD et USLD du CHAM organisait un carnaval, avec pour ingrédient principal de grands moments de rire.

Des déguisements divers et variés, une ambiance festive et des danses endiablées peuvent résumer cette journée.

Tous ont pu apprécier ce moment basé sur les échanges et la convivialité.

De nombreuses animations ont lieu chaque année dans les établissements pour personnes âgées. C'est grâce à l'implication et à la bonne humeur de tous, personnel, résidents et bénévoles, que ces journées sont couronnées de succès.

▶ JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION

9 mars 2017



À l'occasion de cette 20ème édition de la Journée Nationale de l'Audition, les professionnels (médecins ORL, orthophonistes, audioprothésistes...) alertent l'opinion publique sur les effets du smartphone.

L'entrée en 6ème est aujourd'hui très souvent marquée par l'acquisition d'un smartphone. Ce nouveau doudou menace-t-il notre santé auditive ? Les experts de la JNA tirent la sonnette d'alarme : le smartphone pourrait devenir toxique pour les oreilles de nos enfants.

Trois raisons de s'inquiéter :

- 1) La précocité de l'usage du téléphone portable
- 2) L'exposition intensive
- 3) L'utilisation du casque

Résultat : des dégâts insidieux mais irréversibles (une fatigue auditive pouvant conduire à une perte d'audition précoce) mais aussi des traumatismes sonores (acouphènes, hyperacousie...). Sans compter les effets extra-auditifs sur le sommeil, le stress, l'hypertension, etc.

► JOURNÉE À THÈME SUR LE PORTUGAL

16 mars 2017



Le 16 mars était une date festive pour les établissements pour personnes âgées du CHAM. Le thème de la journée était dédié au Portugal.

Un repas portugais a été spécialement préparé par les cuisines pour les résidents.

À l'EHPAD-USLD la Cerisaie, une troupe était

présente pour animer l'après-midi. Chacun a pu apprécier le spectacle et les costumes traditionnels portugais.

Chaque année, les cuisines proposent 3 menus à thèmes dans les établissements pour personnes âgées du CHAM. Le personnel profite de l'occasion pour proposer des animations adaptées.

► 12ème SEMAINE NATIONALE DU REIN

17 mars 2017



Près de 3 millions de personnes en France sont atteintes d'une maladie rénale. Un fléau qui ne cesse de progresser (+2 % par an) puisque, chaque année, plus de 10 800 personnes apprennent qu'elles souffrent d'une insuffisance rénale chronique terminale, nécessitant un traitement de suppléance (dialyse ou greffe).

34 936 personnes sont porteuses d'un greffon rénal et 16 579 patients sont en attente d'une greffe de rein tandis que 44 419 patients dialysent. Un constat alarmant qui pourrait être amélioré par un dépistage précoce.

La Semaine Nationale du Rein est l'occasion d'effectuer cette vérification du bon fonctionnement de vos reins. En cas d'anomalie, le dépistage peut permettre une prise en charge précoce. La Semaine nationale du Rein vise aussi plus largement à sensibiliser le grand public aux problématiques relatives aux maladies rénales.

Le 17 mars, le Centre de Néphrologie de Montargis et l'association FNAIR tenaient un stand d'information et de dépistage gratuit dans le hall d'accueil du CHAM.

Durant cette journée, ce sont 49 dépistages par bandelettes urinaires qui ont été effectués.

▶ SORTIE DES EHPAD-USLD AU DIAMANT BLEU

6 avril 2017



La sortie avait été choisie pendant le conseil des résidents et à la demande des résidents.

Le conseil des résidents se réunit 3 fois par an et se déroule dans chaque établissement pour personnes âgées. La rencontre a lieu avec le représentant des résidents (1 par structure), les résidents, le ou les cadres de santé, la responsable administrative, un animateur et la coordinatrice de l'animation.

L'objectif est de préparer le conseil de vie social : améliorer le quotidien des résidents, prendre en considération leurs remarques, recentrer la personne au cœur de la démarche, prendre en compte ce qu'ils vivent et leur quotidien...

Le 6 avril, les résidents des EHPAD-USLD du CHAM se rendaient au Diamant Bleu, cabaret reconnu pour l'ambiance et la qualité de son spectacle.

▶ JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ SUR LA DÉPRESSION

7 avril 2017



La Journée mondiale de la santé est célébrée chaque année le 7 avril, pour marquer l'anniversaire de la création de l'Organisation Mondiale de la Santé. Elle offre une occasion unique de mobiliser l'action autour d'un thème de santé spécifique qui concerne le monde entier.

À l'occasion de la Journée mondiale de la santé 2017, le thème de la campagne était la dépression.

La dépression touche les personnes de tous âges, de tous horizons et de tous pays. Elle provoque une détresse morale et a une incidence sur l'aptitude des personnes à effectuer les tâches de la vie quotidienne, avec parfois des conséquences désastreuses sur les relations avec la famille et les

amis et sur l'aptitude des personnes touchées à gagner leur vie. Dans le pire des cas, la dépression peut conduire au suicide, lequel représente désormais la deuxième cause de décès chez les 15-29 ans.

Toutefois, il est possible de prévenir et de traiter la dépression. Mieux comprendre la dépression, connaître les moyens de la prévenir et de la guérir, permettra de réduire la stigmatisation associée à cette maladie et d'encourager davantage de personnes à demander de l'aide.

▶ TRIATHLON DE L'AME

29 et 30 avril 2017



La 8ème édition du triathlon de l'AME s'est déroulée les 29 et 30 avril à Cepoy. 272 personnes étaient au départ du Triathlon M et 291 personnes pour le triathlon S, malgré une eau à 14°C.

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise avait mis du matériel à disposition des organisateurs afin d'assurer l'assistance médicale de l'événement.

Parmi les bénévoles chargés du bon déroulement de la compétition, le Dr Frédéric LEMESLE, médecin au CHAM, et le Dr Stéphane VAN DRIESSCHE,

médecin à la clinique de Montargis, assuraient la surveillance médicale.

Le triathlon S (enchaînement de 750m en natation, 20km de vélo et 5km de course à pied) a été remporté par Brice GAYANT en 1h 2min 13s.

Le triathlon M (enchaînement de 1500m en natation, 40km en vélo et 10km de course à pied) a été remporté par Aurélien JEM en 2h 00min 35s.

Nous tenons à féliciter Mme Annie MELET, secrétaire à la pharmacie du CHAM pour sa participation au triathlon M.

► VOTE DANS LES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

7 mai 2017



Pour les élections présidentielles, tout a été mis en œuvre par le personnel pour que chaque résident puisse exercer son droit de vote. Des transports

ont été organisés par les établissements pour personnes âgées du CHAM et des procurations ont été faites pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

► CAJA : UN CAMÉSCOPE OFFERT PAR LE LION'S CLUB - 18 mai 2017



C'est avec un grand plaisir, que le Lion's Club de Montargis offrait le 18 mai dernier un caméscope et un trépied au Centre d'Accueil de Jour Alzheimer (CAJA). L'appareil sera bien utile à l'équipe du CAJA pour suivre l'évolution des personnes accueillies et en tant que support pour des projets à visée

thérapeutique : filmer des instants T, puis travailler la mémoire pour se souvenir de ces moments précis. Mme JONNÉ, directrice adjointe des Établissements pour Personnes âgées du CHAM et de l'accueil de jour, a remercié vivement le Lion's Club pour ses actions et ce don. www.caja45.fr



Photo l'Eclaireur du Gâtinais

Comme chaque année, le CHAM célébrait la fête des mères. Une rose a été offerte aux mamans présentes le dimanche 28 mai en maternité, néonatalogie et pédiatrie.

La distribution a été effectuée par Nadia CRITON, directrice adjointe chargée des finances, du contrôle de gestion et des relations avec les usagers, Florence DOUARÉ, sage-femme, et les équipes présentes ce jour-là.

Sur la photo : Deborah, l'heureuse maman de Logan, a accouché le samedi 28 mai.

Depuis le début d'année, 530 naissances ont été enregistrées, soit une augmentation de 8% par rapport à 2016.

Le saviez-vous ?

La fête des mères n'est pas célébrée à la même date sur l'ensemble de la planète.

En Grande-Bretagne elle a lieu le quatrième dimanche du Carême, en Belgique et en Suisse le deuxième dimanche de mai, comme aux Etats-Unis. La majorité des pays dans le monde s'est alignée sur le modèle américain.

En France, à Monaco et dans plusieurs pays d'Afrique francophone, la fête des mères est célébrée le dernier dimanche de mai, sauf si ce jour coïncide avec la pentecôte. Elle est alors repoussée au premier dimanche de juin.

▶ JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

31 mai 2017



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a institué la Journée mondiale sans tabac en 1987 pour faire mieux connaître, partout dans le monde, l'épidémie de tabagisme et ses effets mortels. Fumer n'est jamais sans risque. L'OMS estime que d'ici 2020, le tabac sera la principale cause de décès et d'incapacité, avec plus de 10 millions de victimes par an. Le tabagisme entraînera alors plus de décès à travers le monde que le Sida, la tuberculose, la mortalité maternelle, les accidents de voiture, les suicides et les homicides combinés...

Le thème pour la Journée mondiale sans tabac 2017 est : « Le tabac - une menace pour le développement ».

Le tabac est une addiction comme les autres, il est possible d'arrêter. Les méthodes d'aide à l'arrêt sont nombreuses et proposent un accompagnement à ceux qui souhaitent arrêter de fumer. Même si

plusieurs tentatives d'arrêt ne sont pas allées au bout, ces expériences passées ne sont pas des échecs. On peut avoir essayé dix fois, on peut avoir refumé... un simple déclic fera que la onzième fois sera la bonne !

60 % des fumeurs souhaitent s'arrêter ou s'informer sur l'arrêt du tabac.

Pour contacter l'ELSA : 02 38 95 91 37 ■



ZOOM

SUR LA QUALITÉ

N°6 - Juin 2017



LE CHAM DANS LES STARTING-BLOCKS

100 jours avant la visite de certification

La **Visite de certification** V2014 de la Haute Autorité de Santé (HAS) se déroulera du 3 au 6 octobre 2017 avec 4 Experts-Visiteurs.



Objectifs de la visite

- S'assurer que les recommandations et réserves, dont a fait l'objet le CHAM, lors de la dernière visite en Octobre 2014, ont bien été suivies d'effet.
- S'assurer que la qualité est au cœur du management.
- Évaluer la maturité des démarches qualité et gestion des risques au sein des services de l'établissement.



Experts-visiteurs

Les 4 Experts-Visiteurs rencontreront :

- La direction
- Les pilotes de processus de prise en charge des patients
- Les professionnels de terrain, directement dans les services
- Les patients

et visiteront les services de jour et de nuit.



Expert-Visiteur :
1 Médecin
1 Soignant
1 Gestionnaire
1 autre professionnel



**POUR
EN SAVOIR
PLUS**

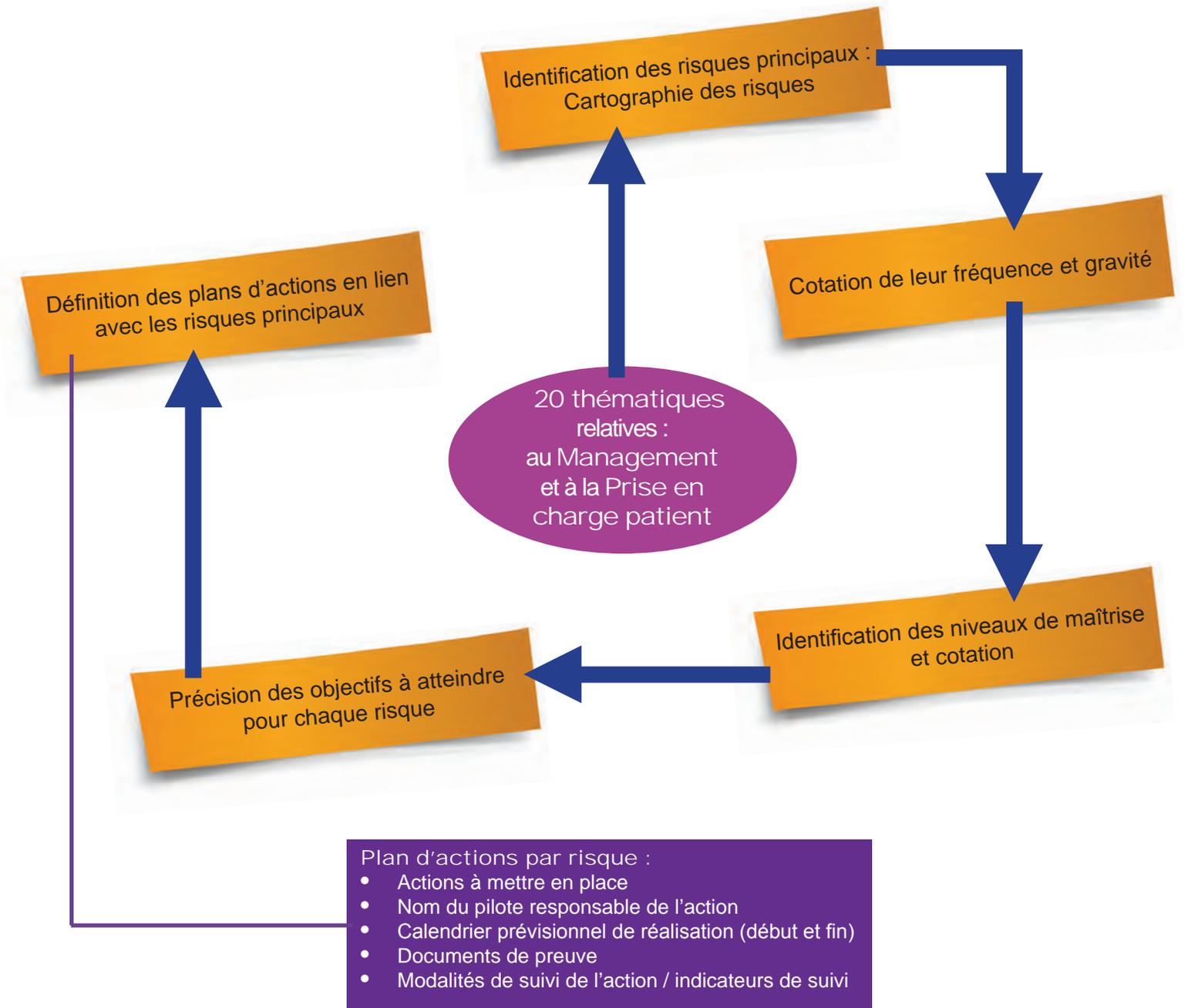
Disponible dans Interservices – Qualité :

- Liste des 20 thématiques HAS
- Cartographie des risques et plans d'actions associés
- Plan d'actions global 2016-2018

LE COMPTE QUALITÉ

Transmission du Compte Qualité le 28/04/17 via le logiciel SARA de la HAS

Pour chacune des thématiques prioritaires, des éléments précis (qualité et gestion des risques) ont été indiqués dans le Compte Qualité :



Plans d'actions pour chaque thématique

Le CHAM doit respecter les engagements inscrits dans le Compte Qualité et atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Ceci afin de garantir la maîtrise des risques identifiés.

LE PLAN D' ACTIONS GLOBAL 2016 - 2018

Les actions précisées dans le Compte Qualité font parties du plan d'actions global du CHAM 2016-2018.

L'une de nos recommandations lors de la dernière visite de certification était la mise en place d'un plan d'actions unique au CHAM.

Ce plan d'actions est composé de 4 chapitres et d'onglets spécifiques :

Validation en COPIL
Qualité Gestion
des Risques

Thématiques

Exemples d'actions à mener

I - Management stratégique, gouvernance

Redécoupage des pôles

II - Gestion des ressources financières

Élaborer l'EPRD*

III - Management qualité et des risques

Formaliser un plan d'actions unique

IV - Politique qualité et sécurité des soins

- Démarche d'amélioration continue de la prise en charge
- Le respect des droits des patients
- La gestion des risques
- Les compétences professionnelles

- Traçabilité exhaustive de la prise en charge de la douleur
- Rappel sur la confidentialité
- Formaliser la politique qualité et sécurité des soins
- Poursuivre les EPP*

Onglets spécifiques :

• Plan ONDAM*

Mener les actions définies

• Plan d'actions suite à la dernière visite de certification HAS

Formaliser la procédure Dommage patient

• Plan d'actions suite aux visites pour l'accréditation du Laboratoire

Valider le maintien des compétences

• Plan d'actions dans le cadre du Contrat de Bon Usage du médicament

Sensibiliser les professionnels aux médicaments à risque

• Plan d'actions suite au Comité de Retour d'Expérience (CREX)

Formaliser le protocole Autorisation d'opérer un mineur (programmé, urgence vitale et urgence)

Lexique

*ONDAM : Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie

*EPRD : Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses

*EPP : Evaluation des Pratiques Professionnelles

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Retour d'expérience en Imagerie Médicale

Constat :

Appel d'une patiente directement à l'Imagerie Médicale pour signaler sa grossesse au moment d'une radiographie réalisée le mois précédent.

Chronologie des faits :

- Prescription d'une radio pour douleur abdominale.
- Prescription d'un bilan sanguin.
- Lecture des résultats du bilan par une IDE.
- Patiente emmenée à l'imagerie.
- Patiente indique qu'elle n'est pas enceinte d'après ce que l'IDE lui a affirmé.
- Réalisation de la radio de l'abdomen.

Analyse des causes principales :

- Erreur d'interprétation des résultats par l'IDE.
- Communication des résultats oralement et directement à la patiente par l'IDE.
- Manque de communication entre l'équipe médicale et paramédicale des Urgences.
- Absence de transmission entre l'équipe paramédicale et médicale des urgences, et l'Imagerie Médicale.

Retour d'expérience aux Consultations Externes

Constat :

- Flacon d'acide trichloracétique transporté dans les caisses de pharmacie, emballé dans un sachet.
- À l'ouverture de la caisse, constat que l'acide s'était répandu dans le sachet.

Objectif :

Prévenir le risque de brûlure

Événement indésirable signalé... suite

Mesures immédiates prises par la PCR* :

- Contact de la radiophysique médicale pour connaître la dose reçue par la patiente.
- Contact de la patiente pour lui indiquer les démarches à suivre, obtenir des précisions sur l'évènement et la rassurer.
- Déclaration faite à l'ASN (Autorité de Sécurité Nucléaire).

*PCR : Personne Compétente en Radioprotection

Actions d'amélioration mises en place :

- Procédure « Détection d'une femme enceinte aux urgences pour examens à rayonnements ionisant » formalisée en collaboration avec les urgences et appliquée par les équipes.
- Procédure « d'inscription des paramètres techniques sur le compte-rendu médical des radios pelviennes et radio abdomino-pelvienne chez la femme en âge de procréer » formalisée et appliquée par l'équipe de l'Imagerie.
- Réunion d'information à l'ensemble de l'équipe d'Imagerie Médicale sur les nouvelles procédures.

Événement indésirable signalé... suite

Actions d'amélioration mises en place par la pharmacie:

- Flacon d'acide trichloracétique délivré avec un double emballage (dans un flacon en verre).
- Modalités de dispensation:
 - Les flacons ne seront plus mis dans les caisses de pharmacie.
 - Retrait des flacons par les soignants directement à la pharmacie. ■

QUELLE PRISE EN SOIN ATTEINTS DE MALADIES PSYCHIA



Depuis des années, les établissements pour personnes âgées accueillent des malades psychiatriques âgés de 60 ans et plus, qui n'ont plus la possibilité de vieillir dans l'établissement qui les a accueillis jusqu'alors, ou de poursuivre leur vie à domicile (suite au décès ou à l'institutionnalisation du parent aidant).

Il réside un manque criant de moyens de prise en charge gérontopsychiatrique. Les patients sont ainsi le plus souvent institutionnalisés dans des établissements « classiques » type EHPAD. Ils doivent alors se familiariser et s'adapter à un nouveau milieu de vie, un environnement qui n'a pas, à l'origine, été conçu ni même pensé pour les accueillir. Ces personnes font ainsi l'expérience d'une vie sociale différente, de moments de vie partagés en collectivité.

Peuvent alors se croiser dans le même établissement des résidents âgés présentant une perte d'autonomie ne permettant pas le retour au domicile, une maladie neurodégénérative avec ou sans trouble de comportement associé, ou encore

une maladie psychiatrique.

L'accueil de ces personnes âgées au sein d'un même établissement n'est pas sans questionner, bousculer voire malmener les équipes soignantes. Ces équipes doivent alors constamment repenser leur prise en soin, leurs techniques d'accompagnement, leurs réponses proposées d'un résident à l'autre. Cela leur impose de grandes capacités d'adaptation et de flexibilité.

Face au plus grand nombre d'entrées de personnes présentant des troubles psychiatriques, les équipes ont verbalisé leurs difficultés rencontrées dans la prise en soin de ces personnes.

Peu ou pas formées à l'accompagnement de ces résidents, elles se sont questionnées sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de leurs soins. L'équipe de direction s'est saisie de cette problématique pour instaurer des réunions entre les équipes (ASH, AS, IDE, cadre de service, psychologue, médecin du service) et les IDE du service de Psychiatrie. Au cours de ces

POUR LES RÉSIDENTS TRIQUES VIEILLISSANTES ?

temps, la réflexion est menée autour d'une ou 2 problématiques, c'est alors l'occasion d'échanger sur les pratiques.

L'objectif de ces temps est de rechercher des pistes de prises en soin, des axes de travail, et de prendre le temps de se poser ensemble pour mieux cerner et appréhender les comportements des résidents. Durant ces échanges, nous constatons que les soins prodigués à un résident présentant un trouble du comportement associé à sa démence peuvent être tout à fait différents de ceux proposés à un malade psychiatrique vieillissant. L'objectif est bien ici la coordination de deux « approches » distinctes, celle de la Gériatrie et celle de la Psychiatrie.

Grâce à ce partage d'expériences, avec davantage d'outils en main, les soignants s'inscrivent dans une démarche qualitative, ils sont plus à même de rassurer les autres résidents (c'est en effet l'une des particularités de cet accompagnement, celle d'être en capacité de rassurer l'autre résident, qui a « peur du fou » ou redoute sa contagion). Et pour cela, les soignants travaillent aussi sur leur acceptation du caractère imprévisible de certains troubles et leur capacité à se laisser surprendre par ceux-ci pour adapter ensuite la prise en soin.

Particulièrement sensibilisées à la difficulté de cet accompagnement si singulier, reconnaissant manquer de formation à ce sujet, et soucieuses d'améliorer leurs prises en soin, les IDE de l'Unité C de la Cerisaie ont récemment réalisé une journée en immersion dans le service de Psychiatrie. Pour croiser leurs regards, les IDE du service de Psychiatrie (UHP) vont venir passer une journée aux côtés des IDE de l'unité C de la Cerisaie.

Par ailleurs, il nous apparaît important de former l'ensemble des personnels transversaux à



l'accompagnement de ces personnes présentant des maladies psychiatriques vieillissantes. Les échanges entre les équipes soignantes de la Cerisaie et les équipes de l'UHP sont une première étape vers une réflexion professionnelle, un travail à mener pour acquérir des connaissances sur la symptomatologie des maladies mentales.

Si les équipes traversent parfois des phases de découragement, elles montrent, par cet exemple, leur capacité à rebondir, à puiser dans leur ressources pour toujours améliorer la qualité de leurs soins avec les moyens dont elles disposent.

Cet article est aussi une manière de saluer leur investissement, leur capacité de flexibilité et d'adaptation à l'accueil d'une « nouvelle » population.

L'espérance de vie augmentant, les malades atteints de troubles psychiatriques vieillissent. La question de leur « dernier lieu de vie » se pose avec acuité.

Force est de constater que nous manquons aujourd'hui cruellement d'établissements adaptés à leur accueil.

Julie PINGOT
Psychologue EHPAD-USLD

RECETTES DU SERVICE DIÉTÉTIQUE

ENTRÉE

Crumble aux courgettes, fromage de chèvre et figues sèches

Ingrédients pour 6 personnes :

- 450 g de courgettes
- 1 gousse d'ail
- Une dizaine de tiges de persil plat
- 5 figues sèches
- 100 g de fromage de chèvre frais
- 80 g de farine
- 40 g de beurre
- 2 c à s d'huile d'olive
- 1 pincée de curry
- Sel, Poivre

Dans une sauteuse, faire revenir les courgettes et la gousse d'ail dans une cuillère à soupe d'huile d'olive.

Hors du feu, ajouter le persil ciselé et les lamelles de figues. Verser dans le fond d'une terrine beurrée. Recouvrir de fromage de chèvre émietté.

Préchauffer le four à 180°C (Th.6).

Dans un saladier, malaxer la farine, le curry, le beurre et l'huile d'olive avec les doigts. Saupoudrer les courgettes avec cette pâte sablée et avec le fromage de chèvre, de manière régulière. Mettre au four et laisser cuire 30 minutes.

Intérêt nutritionnel

La courgette appartient à la famille des cucurbitacées. C'est un légume peu énergétique du fait de sa teneur en eau très importante. Elle est riche en potassium et pauvre en sodium, ce qui fait d'elle un légume à privilégier en cas d'hypertension. Ce légume présente une bonne source de vitamines C, A et du groupe B.

Le fromage de chèvre, quant à lui, constitue une source de protéines et de calcium.

PLAT

Saumon grillé sauce à l'oseille & son riz sauvage



Ingrédients pour 4 personnes :

- 4 filets de saumon
- 1 échalote
- 1 beau bouquet d'oseille
- 5 cl de vin blanc sec
- 1 cube de court-bouillon
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- 240 g de riz sauvage
- 20 cl de crème liquide

Mettre l'eau à chauffer pour le riz.

Rincer rapidement l'oseille et couper les grosses branches. Émincer l'échalote.

Dans une poêle, chauffer l'huile et faire revenir l'échalote.

Ajouter le vin, le cube de bouillon et l'oseille. Laisser réduire de moitié à feu très doux. Ajouter la crème et laisser épaissir un peu, couvrir et garder au chaud.

Faire cuire le riz comme indiqué sur le paquet, et faire griller le saumon à la poêle dans un peu d'huile d'olive ou juste poivré au barbecue, côté peau d'abord, puis de l'autre côté pendant environ 5 min, selon l'épaisseur du filet.

Servir le saumon nappé de sauce avec le riz sauvage.

Intérêt nutritionnel

Le saumon est considéré comme un poisson gras, car il présente un taux de lipides (matières grasses)

important. Celui-ci est intéressant de part son apport en acides gras essentiels, et notamment en oméga 3, que l'on ne trouve pas en quantité suffisante dans les autres aliments.

Les oméga 3 interviennent dans la réaction anti-inflammatoire et sur le système nerveux. Le saumon est une source de protéines de bonne qualité. Il est également riche en vitamines A, E et B12.

Le riz sauvage est une céréale à grain entier qui présente une source intéressante de fibres permettant une bonne régulation du transit.

DESSERT

Sorbet melon citron vert & romarin



Ingrédients pour 4 personnes :

- 1 petite branche de romarin
- 13 cl d'eau
- 100 g de sucre semoule
- 1 citron vert
- 500 g de pulpe de melon

Pour la meringue italienne :

- 2 c à soupe d'eau
- 30 g de sucre semoule
- 1 blanc d'œuf

Couper la pulpe de melon en dés, la mettre dans le bol d'un mixeur, ajouter le jus du citron vert et mixer jusqu'à obtention d'une purée lisse. Transférer la purée de melon dans un récipient et mettre au réfrigérateur.

Mettre le sucre et l'eau dans une petite casserole et ajouter la branche de romarin. Porter à ébullition à feu moyen pour obtenir un sirop puis le faire refroidir en laissant infuser avec le romarin.

Une fois le sirop refroidi, éliminer le romarin et verser le sirop dans la purée de melon, remuer au fouet puis remettre le récipient au réfrigérateur.

La meringue italienne :

Mettre le sucre dans une petite casserole, ajouter 2 cuillères d'eau.

Porter à ébullition à feu moyen et faire cuire le sucre jusqu'à ce qu'il atteigne la température de 110° C (à vérifier avec un thermomètre). Entre temps dans un récipient, monter le blanc en neige bien ferme au batteur électrique.

Verser le sirop de sucre encore chaud dans le blanc en neige en le versant en filet sur le bord du récipient, tout en continuant à fouetter, jusqu'à ce que la meringue refroidisse. Vers la fin, fouetter à haute vitesse pour serrer les blancs.

Le sorbet :

Mélanger délicatement au fouet la meringue à la purée de melon afin d'obtenir un mélange lisse et homogène. Si vous avez une sorbetière, verser ce mélange et turbiner jusqu'à ce que le mélange se solidifie.

Si vous n'avez pas de sorbetière: verser le mélange dans un récipient avec couvercle; le déposer dans le congélateur et remuer de temps en temps surtout pendant les 2 premières heures, pour empêcher la formation de gros cristaux de glace (éventuellement si le sorbet a trop solidifié, mixer puis remettre au congélateur). Le laisser reposer au moins 6 heures (encore mieux si quelques heures de plus).

Dressage et finition :

Dresser le sorbet dans des coupelles individuelles, saupoudrer avec du romarin finement ciselé puis garnir avec des billes de melon (faites avec une cuillère) et des tranches de melon et de citron vert. Déguster aussitôt.

Intérêt nutritionnel

Le melon ne contient pas beaucoup de sucre, il est peu calorique. C'est un fruit d'été parfait pour se rafraîchir qui peut être servi au petit déjeuner, en entrée ou en dessert.

Il renferme des antioxydants, majoritairement des caroténoïdes qui sont des pigments donnant cette couleur orangée. Il est riche en vitamines C et A.

Le citron est riche en flavonoïdes et limonoïdes qui sont des substances antioxydantes permettant de neutraliser les radicaux libres responsables de l'accélération du vieillissement cellulaire, prévenant ainsi l'apparition de maladies cardiovasculaires et certains cancers. ■

Service Diététique

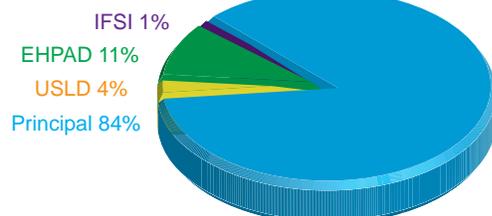
CHIFFRES CLÉS 2016 DU CHAM

MOYENS

Budgets - Résultats

○ Résultats consolidés tous budgets

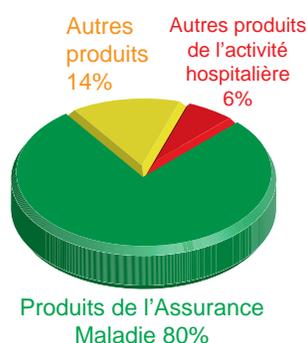
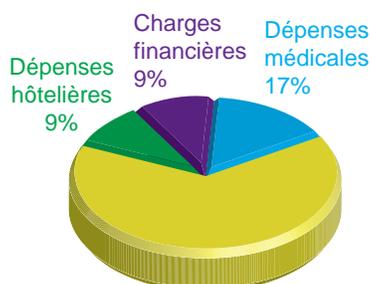
135 M€ de dépenses



○ Budget principal - Résultats

113,7 M€ de dépenses

112,9 M€ de recettes



○ Investissements

6,6 M€

Travaux de construction	12%
Remboursements emprunts	62%
Equipements non médicaux	17%
Equipements médicaux	9%

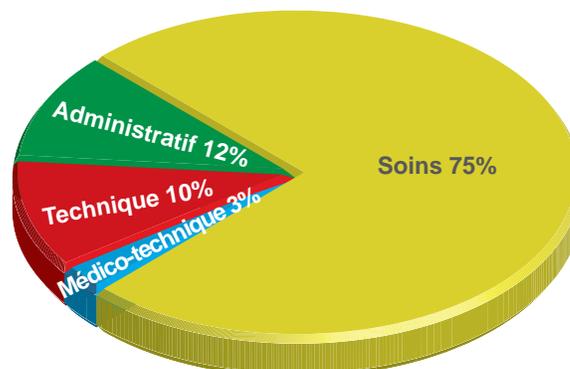
Activité logistique

Repas produits	652 756	repas
Kilomètres parcourus	408 522	km
Superficie des espaces verts entretenus	84 589	m ²
Déchets traités		
Déchets contaminés	160	tonnes
Déchets ménagers	572	tonnes
Déchets toxiques	2,30	tonnes
Recyclage		
Cartons	59,20	tonnes
Ferrailles	1,48	tonnes

EFFECTIFS

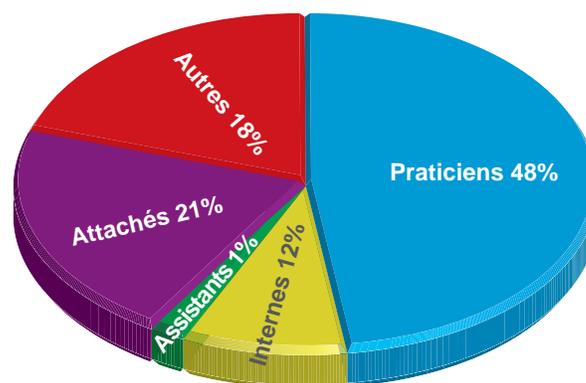
Personnel non médical

1633,12 ETP*



Personnel médical

142,86 ETP*



1776 ETP* au total

* ETP : Equivalent temps plein moyen annuel

Personnel non médical > Soins

Concerne tous les personnels exerçant des actes de soins, hors praticiens.

Personnel médical

Concerne les différentes catégories des praticiens et les internes.

SOINS

PRINCIPAUX SÉJOURS PAR CATÉGORIE MAJEURE DE DIAGNOSTIC

○ Séances	7 890
○ Grossesses pathologiques, accouchements et affections	2 113
○ Affections du tube digestif	2 568
○ Affections de l'appareil circulatoire	2 108

○ Activité médicale et chirurgicale	
Interventions au bloc opératoire <i>(chirurgie, spécialités, gynécologie et actes médicaux)</i>	7 574
Pacemakers implantés	110
Chimiothérapies	6 641
○ Consultations et actes externes	152 308
○ Naissances	1 312
○ Passages aux urgences	57 515
<i>dont 47 588 externes et 9 927 hospitalisations</i>	
Urgences générales	40 570
Urgences gynécologiques	1 472
Urgences pédiatriques	11 464
Orientations cabinet médical de garde <i>(comptabilisées depuis le 18.07.2016)</i>	4 009
○ Cabinet médical de garde libéral	10 044
○ Interventions du SMUR	1 080
○ Imagerie médicale (actes CCAM)	
Scanner public	10 110
Radiologie conventionnelle	30 699
Echographie et doppler	3 890
IRM	2 527
○ Laboratoire (actes de biologie)	
Nombre d'actes réalisés sur place	561 277
Nombre d'actes sous-traités	5 722
○ Endoscopies ORL, pulmonaires et digestives	2 785
<i>(hospitalisés et externes)</i>	
○ Pharmacie	
Dépenses gérées en €	13 291 227
Lignes de dispensation nominative	133 870

○ Hospitalisation complète

Disciplines	Entrées directes	Journées	DMS*
Médecine	11 117	73 526	6,61
Chirurgie	2 966	16 954	5,72
Gynécologie-obstétrique	2 661	9 331	3,51
Sous-total Court Séjour	16 744	99 811	5,96
Psychiatrie adultes UHP	432	16 468	38,12
SSR	370	20 325	54,93
USLD	76	27 283	
EHPAD	140	111 861	
Total général	17 762	275 748	

* DMS : Durée Moyenne de Séjour

○ Hospitalisation de jour

Disciplines	Places	Venues
Médecine	33	8 101
Chirurgie ambulatoire	11	2 359
Psychiatrie adultes	15	3 130
CAJA (Alzheimer)	15	2 378

○ File active de Psychiatrie

Secteur	File active	Nombre patients
	Total secteur	2 350
Psychiatrie adultes	Hôpital de jour	97
	CATTP	96
Pédopsychiatrie	Patient	1 239

CAPACITÉS D'ACCUEIL ET DE SOINS

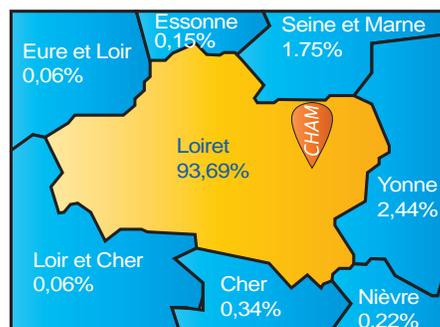
837 lits et 74 places

Amilly	Médecine Chirurgie Gynécologie/Obstétrique SSR Gériatrique La Cerisaie La Clairière Les Chemins fleuris Psychiatrie adultes : UHP	224 lits et 33 places 68 lits et 11 places 43 lits 60 lits 148 lits EHPAD 17 lits USLD-15 lits UHR 104 lits EHPAD 50 lits ULSD 48 lits
Montargis	Au Fil de l'Eau CAJA (Alzheimer) Psychiatrie Adultes : - Hôpital de Jour - CMP et CATTP Pédopsychiatrie : - CMP et CATTP	60 lits EHPAD 15 places 15 places
Châlette	Institut de Formation Infirmiers et Aides-Soignants	
Dordives	Psychiatrie Adultes : CMP Centre de Consultations Avancées	
Gien	Pédopsychiatrie : CMP	

ETABLISSEMENTS PARTENAIRES PRESENTS SUR LE SITE DU CHAM

- Centre de Médecine Nucléaire et TEP Scan
- Centre de Médecine Physique et de Réadaptation (ADAPT)
- Centre de Néphrologie
- Centre de Radiothérapie
- Cabinet médical de garde
- IRM (GIE Gâtinais)

ORIGINES GÉOGRAPHIQUES 2016 DES PATIENTS HOSPITALISÉS



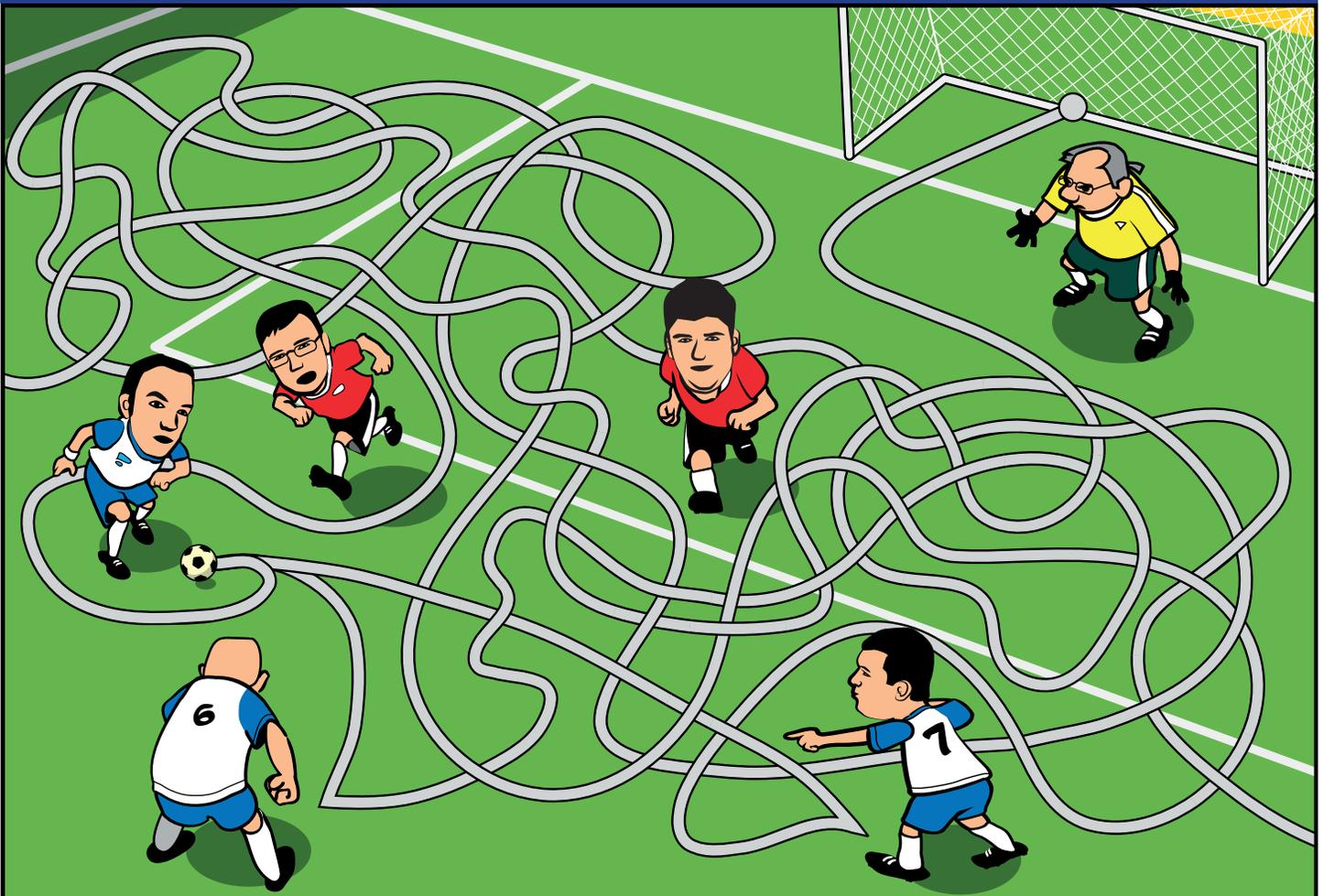
Autres départements : 1,29%

Direction des Finances

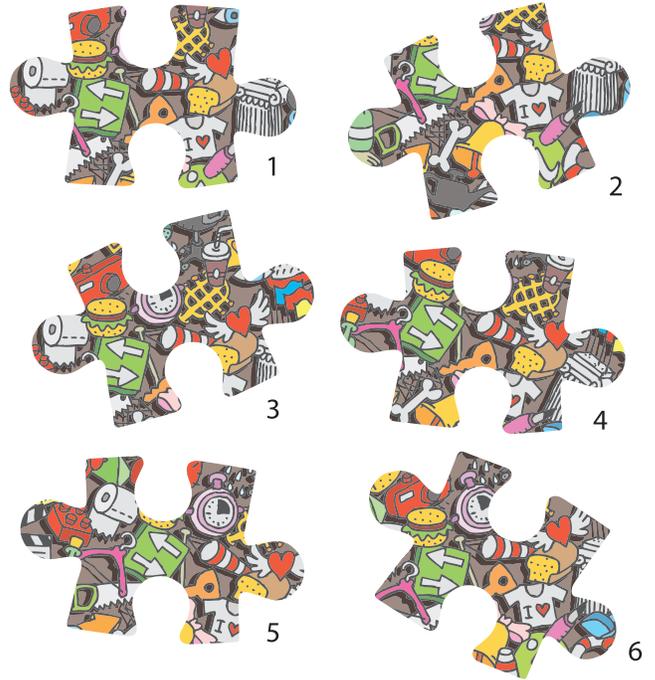
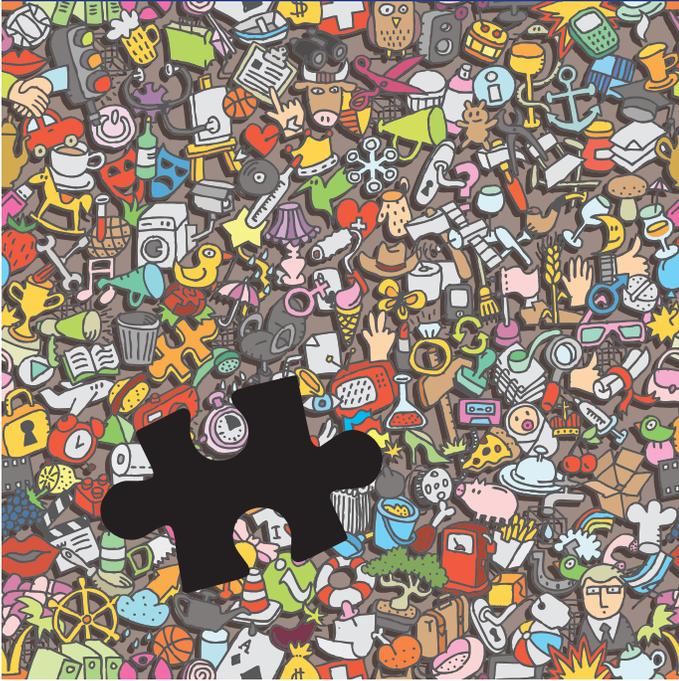
Trouvez les 5 différences entre les 2 images



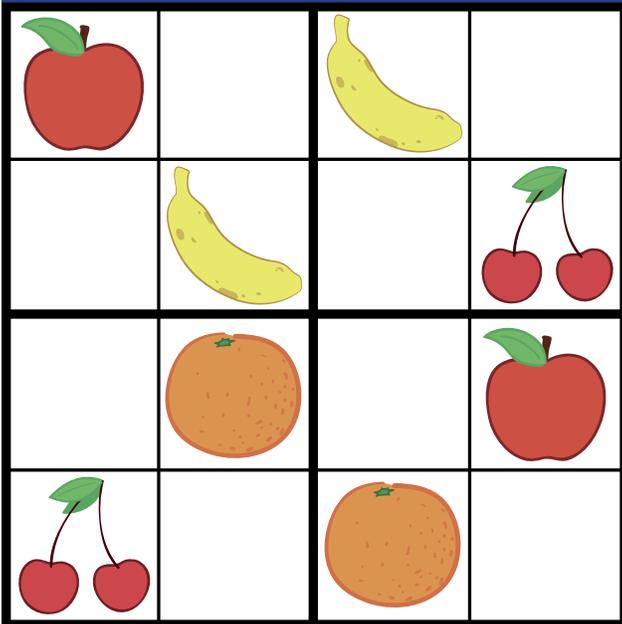
Labyrinthe : trouvez le bon chemin pour aller jusqu'au but



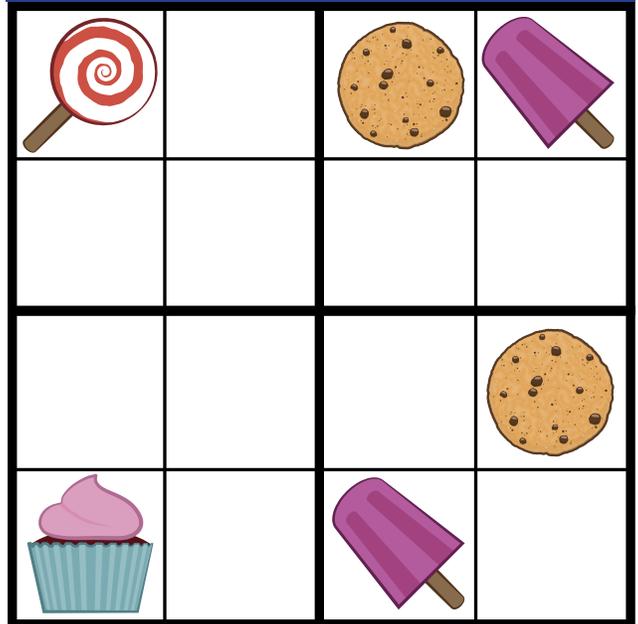
Puzzle : trouvez la pièce manquante



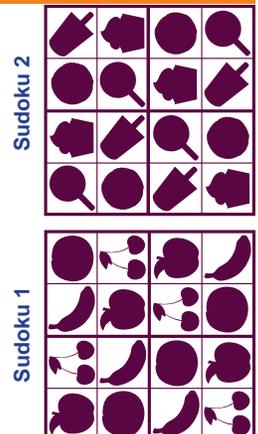
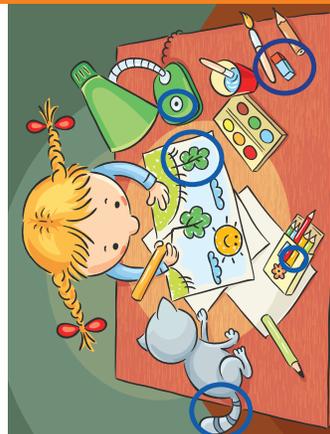
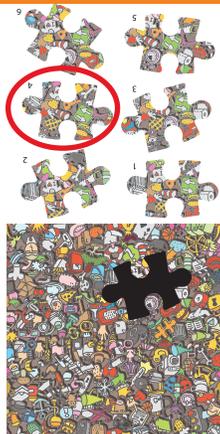
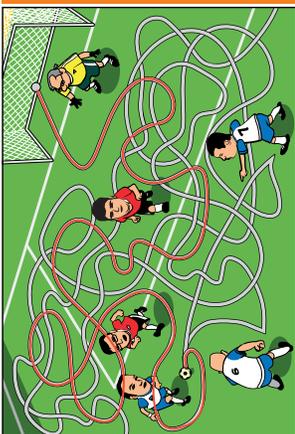
Sudoku 1 pour enfant



Sudoku 2 pour enfant



Réponses





DÉCLARATION DE NAISSANCE



**Depuis le 6 juin 2017,
la déclaration de naissance se fera
directement auprès du service
d'état civil de la mairie
du lieu de naissance**

**Pour une naissance au Centre Hospitalier
de l'agglomération montargoise,
la déclaration se fera auprès de la mairie d'Amilly.
Une documentation sera remise à la maman, après
son accouchement, afin de l'aider dans ses démarches.**

Tabac, Alcool, Drogues, Jeux...

Vous souhaitez

- en parler ;
- faire le point ;
- poser des questions ?

Les professionnels de l'unité d'Addictologie
sont à votre écoute au

02 38 95 91 37

LA PRIME N'EST PAS EN PRIME

En cas d'arrêt de travail, votre vie continue.

Avec MNH Prev'actifs, vous préservez votre salaire et vos primes pendant votre arrêt maladie.

I MOIS OFFERT*



Plus d'informations :

- ▶ **Stéphanie Vong**, conseillère MNH - 06 45 07 90 62 - stephanievong@mnh.fr
- ▶ **Sandra Nelas**, correspondante MNH - 02 38 95 90 13 - snelas@ch-montargis.fr



*Offre réservée exclusivement aux nouveaux adhérents à MNH Prev'actifs (n'ayant pas été adhérents MNH Prev'actifs au cours des 12 derniers mois) valable pour tout bulletin d'adhésion signé entre le 1er mai 2017 et le 31 août 2017 (date de signature faisant foi), renvoyé à la MNH avant le 30 septembre 2017 (cachet de la poste faisant foi), pour toute adhésion prenant effet du 1er mai 2017 au 1er octobre 2017 : 1 mois de cotisation gratuit.

MNH PREV'ACTIFS est assuré par MNH Prévoyance et distribué par la MNH. Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social - 331, avenue d'Antibes - 45213 Montargis Cedex.

La MNH et MNH Prévoyance sont deux mutuelles régies par les dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculées au répertoire SIREN sous les numéros SIREN 775 606 361 pour la MNH et 484 436 811 pour MNH Prévoyance.